Montréal, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ **SOUS TOUTES RÉSERVES**

À : (Nom du propriétaire)

(Adresse du propriétaire)

(Ville), Québec

(Code postal)

De : (Nom du locataire)

(Adresse du locataire)

Montréal, Québec

(Code postal)

**Objet: Mise en demeure**

Monsieur/Madame/À qui de droit,

Vous êtes propriétaire du logement que j’occupe au \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Montréal,

La présente est pour vous informer que je suis troublé dans la jouissance paisible de mon logement en ce qu’il y a des infiltrations d’eau dans les pièces suivantes (donnez des précisions).

Ces infiltrations d’eau se sont produites (précisez les dates). Elles m’ont occasionné de sérieux préjudices, présentent des risques de moisissure et de danger pour ma santé et m’ont occasionné les dommages suivants : (détaillez vos dommages et quantifiez-les ($) au besoin si perte matérielle).

Vous n’êtes pas sans savoir que les articles 1854, 1864 et 1910 du *Code civil du Québec* stipulent clairement qu’il est de la responsabilité du locateur, au cours du bail, d’assurer l’état du logement et de délivrer un logement en bon état d’habitabilité.

De plus, selon le *Règlement sur la salubrité, l’entretien et la sécurité des logements* (R.V.M. 03-096, article 27 et 28), l’enveloppe extérieure d’un bâtiment ainsi que les ouvertures dans l’enveloppe extérieure d’un bâtiment doivent être étanches. L’article 29 mentionne également qu’est interdite toute présence ou accumulation d’eau ou d’humidité causant une dégradation de la structure ou des finis ou la présence de moisissures visibles.

Je vous mets formellement en demeure de remédier à ce problème, et de me rembourser la valeurs des pertes matérielles subie, dans les dix (10) jours (ou 2 jours si urgence) suivant la réception de cette lettre, à défaut de quoi je me verrai dans l'obligation d'entreprendre des recours légaux pour le respect de mes droits et cela, sans autre avis ni délai, en procédant à une demande d’inspection à l'arrondissement de la Ville de Montréal afin qu’un inspecteur en bâtiment puisse évaluer la situation. Je me réserve également le droit de vous demander des compensations financières au Tribunal administratif du logement, telles que la diminution de loyer et les dommages-intérêts.

Veuillez agir en conséquence.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom du locataire